Violences sexuelles : accueillir et accompagner les enfants victimes

RELATION, RECHERCHE & ETP

Ref : ECSPS20H

Compétences visées

Comprendre, accueillir et accompagner les enfants victimes de violences sexuelles sur leurs chemins de reconstruction.

Objectifs et contenus

Comprendre et identifier les différentes formes de violences sexuelles

- L'évolution historique des textes de lois sur les violences sexuelles sur mineur.
- Les caractéristiques des différentes formes de violences sexuelles.
- La clarification de la spécificité de l'inceste et du climat incestuel.

Accueillir un enfant victime de violences sexuelles

- La définition du psychotraumatisme simple et complexe.
- L'appréhension des troubles dissociatifs.
- La reconnaissance des troubles dans le lien.
- L'identification des troubles somatiques.

Savoir engager une démarche d'accompagnement

- L'intérêt de la posture centrée sur la personne.
- L'accueil des émotions et l'accompagnement de la capacité de régulation émotionnelle.
- L'écoute de la parole de l'enfant.
- La favorisation des ressources des enfants et la prévention du cycle répétition/revictimisation par le développement des compétences psychosociales.

Méthodes

- Apports conceptuels et cliniques.
- Récit de vie.
- Témoignages.
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles.

Personnes concernées

Médecin, psychologue, psychomotricien, ergothérapeute, infirmier, aide-soignant, sophrologue, éducateur, famille d'accueil…

Valeur ajoutée

La formation est proposée par la SCIC « Force de vivre » qui développe cette approche au sein d'un tiers lieu d'inclusion sociale. Fruit de la rencontre de trois regards (professionnel, personne concernée et proche), il s'agit de mettre en avant la nécessaire coopération de ceux-ci, dans un rapport où l'expérience de vie et le parcours sont valorisés, au même titre que les connaissances et l'expérience du professionnel du soin.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Haute Autorité de Santé. (2021). *Référentiel pour l'évaluation des situations d'enfants exposés à la maltraitance et aux violences*. HAS.
- Loi n° 2024-233 du 18 mars 2024 visant à mieux protéger et accompagner les enfants victimes et covictimes de violences intrafamiliales. *Journal officiel de la République française*.
- Loi n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants. *Journal officiel de la République française*.
- Loi n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. *Journal officiel de la République française*.
- Loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant. *Journal officiel de la République française*.
- Loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. *Journal officiel de la République française*.
- Instruction DGOS/R4/R3/R2 n° 2021-220 du 3 novembre 2021 relative à la structuration de parcours de soins pour les enfants victimes de violences.
- Circulaire DGA 5/SD2 n° 2002-265 du 30 avril 2002 relative au renforcement des procédures de traitement des signalements de maltraitance et d'abus sexuels envers les enfants et les adultes vulnérables accueillis dans les structures sociales et médico-sociales.
- CN2R. (2022). *Repérer, accompagner et orienter les patients atteints de trouble de stress post-traumatique (TSPT) - RECOMMANDATIONS Médecins généralistes*. CN2R.
- CN2R. (2023). *Repérer, accompagner et orienter les enfants et adolescents suivis par l'aide sociale à l'enfance ou la protection judiciaire de la jeunesse susceptibles de souffrir de trouble de stress post-traumatique complexe (TSPT-C)*. CN2R.
- CIIVISE. (2023). *Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit*. CIIVISE.
- IGAS, & IGJ. (2023). *Mission aux fins d'amélioration de la prise en charge et de l'accompagnement des victimes de faits d'inceste et de violences sexuelles pendant leur minorité*. IGAS & IGJ.

Formation Inter & Intra

Paris - Septembre 2025

>> Du 03-09-2025 au 05-09-2025

Intervenant :
HERVEY Constance

- Praticienne en Thérapies corporelles.
- Gérante de la SCIC « Force de vivre ».

Prix
Tarif Inter **1080 €** Net de taxe
Tarif Intra **Nous Contacter**

Paris - Septembre 2026

>> Du 07-09-2026 au 09-09-2026

Intervenant :
HERVEY Constance

- Praticienne en Thérapies corporelles.
- Gérante de la SCIC « Force de vivre ».

Prix
Tarif Inter **1125 €** Net de taxe
Tarif Intra **Nous Contacter**

Mise à jour le : **02/04/2025**